



Direction Générale des Services

Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports

DEJS-Service gestion des collèges et interventions scolaires

Affaire suivie par : Murielle IAZZETTA
Poste: 8263

2012-CP-4397

RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 16 novembre 2012

**POLITIQUE C03 SOUTENIR LE PARCOURS
DE FORMATION DES JEUNES YVELINOIS**

**SUBVENTION PONCTUELLE DE FONCTIONNEMENT
À L'ASSOCIATION ADAMY**

Code C0303
Secteur Favoriser l'orientation des jeunes
Programme Autres aides

Données financières	Investissement			Fonctionnement
Enveloppes de financement	AP	CP sur AP	CP sur EPI	CP
Montant actualisé				178 300 €
Montant déjà engagé				165 000 €
Montant disponible				13 300 €
Montant réservé pour ce rapport				1 000 €

Le présent rapport a pour objet de proposer l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 1 000 € en faveur de l'association des Anciens Maires et Maires Adjointes des Yvelines A.D.A.M.Y.

Fondée en 1996, l'ADAMY, dont le siège est situé à Chatou, a pour mission la formation civique des concitoyens en milieu scolaire (écoles, collèges et lycées), auprès de jeunes recrues dans la police, les Cadets de la République, auprès de détenus dans les prisons, dans les stages de citoyenneté auprès de délinquants et au cours de cérémonies de naturalisation.

En outre, lors de chaque élection nationale l'association organise un concours de participation électorale intitulé « les Mariannes du Civisme ».

Je vous propose donc de reconduire cette année, la subvention de 1 000 € accordée les années précédentes à cette association dont le budget s'établit à 7 000 €.

En conséquence, si ces propositions vous agréent, je vous prie de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :